

Compte rendu Assemblée Générale ADIPH, 11 mai 2007

Présents : Jacques Trévidic, Marie-Caroline Husson, Marie-Claude Bongrand, Marc Coquand, Agnès Bobay–Madic, Vincent Gicquel, Anne Bianchi, Patrick Vergne, Albert Darque, Simon Letellier, Mounira Boumaiza, Dominique Piettre, Eric Branger, Fouzia Doghmane – Berrahal, Emmanuelle Cabaret.

Excusés : Christian Doreau, Béatrice Degez, Bruno Bourgade.

Déroulement

La réunion a eu lieu de 15h30 à 19h00 à Carry le Rouet, et avait pour ordre du jour :

- point sur les cotisations,
- pharmaciens remplaçants,
- point sur la liste adiph-sih et perspectives,
- financement du poste de Directeur Technique,
- inventaire du parc informatique de l'ADIPH,
- point sur la situation de Theriaque
- confidentialité des messages
- bilan financier 2006

Cotisations

À ce jour, 1300 adhérents ont payé leur cotisation pour l'exercice 2007 : 18 000 € ont été encaissés et 8 500 € sont en attente d'encaissement. Un dernier appel à cotisation avant désabonnement est prévu fin juin. Le nombre prévu d'adhérents est de 1700 pour l'exercice 2007 (il y avait 1600 adhérents en 2006).

Le principe d'envoyer de manière dématérialisée les reçus de cotisation est adopté. Les reçus de cotisation signés par le Trésorier (Vincent Gicquel) seront envoyés aux adhérents sous la forme d'un fichier au format "acrobat .pdf", en pièce jointe d'un e-mail de confirmation.

Des problèmes impactant l'inscription et le paiement des cotisations ont été débattus:

- relance des non-paiements: les e-mails de relance pourraient être bloqués par les pare-feu des adhérents. Il y a environ 40 paiements en attente actuellement.
- chèques non signés dont le Trésorier doit réclamer la signature et retourner à leur expéditeur
- identification des adhérents : les femmes mariées inscrites aléatoirement sous leur nom d'épouse ou de jeune fille ne sont pas facilement retrouvées sur le site du CNOP pour vérification. Un champ "nom de naissance" doit être ajouté dans la fiche 2008.
- quelques adhérents ont plusieurs adresses e-mail

Cotisations/inscriptions exercice 2008 : l'inscription sous forme électronique est à développer par Patrick Vergne. Des tests sont prévus en octobre 2007 pour aboutir en novembre 2007. Ainsi, pour l'exercice 2008, tout nouvel adhérent devrait être identifié et son inscription traitée en priorité.

Il est décidé que la cotisation 2008 sera de 20 € pour tous les adhérents. La gratuité est maintenue pour les personnes désirant seulement recevoir la liste "adiph-emplois". Le début d'appel à cotisation est prévu pour décembre 2007.

Pharmaciens remplaçants

Pour adhérer à l'ADIPH, ils doivent avoir travaillé en milieu hospitalier il y a moins de 6 mois ou produire un contrat du prochain lieu d'exercice. Ces adhérents doivent recevoir les messages sur leur adresse personnelle et non professionnelle puisque cette dernière est amenée à changer. Un problème est posé concernant le contrôle de leur identité et de la réalité de leur statut car ils ne sont pas toujours présents sur la liste du CNOP. Un paragraphe sera inséré dans les modalités d'inscription pour leur demander une

attestation de leur Pharmacien ou de leur Direction d'établissement. Cette insertion sera faite par Patrick Vergne dans la page "liste de messagerie" du site web.

D'autre part, il est rappelé que lorsque ces Pharmaciens utilisent l'adresse e-mail du Pharmacien qu'ils remplacent, ils ne sont autorisés qu'à prendre connaissance des messages et non à en envoyer depuis cette boîte mail. Les modérateurs sont invités à renvoyer tout message non conforme.

Listes adiph-sih, adiph-législation

Cette liste n'a pas encore un volume de messages important. Il est décidé de la maintenir et un rappel est effectué envers les modérateurs des autres listes pour demeurer vigilants et réorienter vers adiph-sih tout message concernant le système d'information.

La création d'une liste adiph-législation est reportée sine die car les listes sont déjà nombreuses et une nouvelle liste pourrait entraîner un risque de confusion supplémentaire.

Financement du poste de Directeur Technique

Un nouveau contrat d'une durée d'un an et 40 heures mensuelles a été proposé à Patrick Vergne pour prendre effet à partir du 01/07/07. Il est noté que Patrick Vergne consacre bien plus de 40 heures par mois au fonctionnement technique de l'ADIPH.

La question du financement de ce poste est posée car, après 3 ans d'occupation, ce poste devrait passer en CDI et il semblerait que la trésorerie de l'ADIPH ne pourrait se le permettre (Cf. bilan financier). Une prise de décision est mise en attente et figurera à l'ordre du jour d'un prochain CA.

Inventaire du parc informatique de l'ADIPH

Le dernier inventaire remonte à mai 2005. Le matériel datant de plus de 3 ans est considéré comme obsolète et sera sorti de l'inventaire. Un inventaire sera fait après achat des ordinateurs destinés au Trésorier et à la Responsable des textes réglementaires (Cf. compte rendu Réunion Téléphonique ADIPH du 18 avril 2007).

Les batteries de remplacement pour les ordinateurs ne faisant plus partie de l'inventaire sont considérées comme consommable de fonctionnement. Agnès Madic et Anne Bianchi signalent qu'un tel remplacement est nécessaire sur les machines mises à leur disposition par l'ADIPH. Cet achat de batteries sera effectué par Jacques Trévidic ou Patrick Vergne après avoir pris connaissance des références du matériel.

L'abonnement à APM info est maintenu et Jacques Trévidic est chargé de la lecture des dépêches émises afin d'en informer le bureau et les adhérents de l'ADIPH si nécessaire.

Point sur la situation de Theriaque

Marie-Caroline Husson indique que le CNHIM a quitté le GIE SIPS le 02/01/2007, après 3 ans, et préavis de 6 mois. Le CNHIM fonctionnera avec ses revenus propres, en provenance de ses utilisateurs. Le site web (Theriaque.org) restera gratuit pour les particuliers.

Confidentialité des messages

Il est rappelé que la confidentialité des messages n'est toujours pas scrupuleusement respectée par les destinataires des listes de messagerie et qu'il s'agit d'un problème récurrent. Aucun moyen technique n'est actuellement capable de remédier à ce problème. Les mesures prises antérieurement (texte de rappel intégré en fin de message, et case à cocher d'engagement au respect de confidentialité sur la fiche d'inscription) semblent être le maximum des précautions pouvant être mises en place.

Bilan financier 2006

Il est présenté par Marie-Caroline Husson et a été effectué par le cabinet comptable RABOURDIN.

Le montant des cotisations est sensiblement égal entre l'exercice 2005 et l'exercice 2006.

Le total des charges s'élève à 35145 € en 2006 alors qu'il était de 14088 € en 2005. Cette différence est due aux charges et salaires dépensés pour le poste de Directeur technique. De plus, le montant des

déplacements a doublé par rapport à 2005 du fait d'un nombre plus élevé de réunions ADIPH et de l'augmentation de l'effectif du bureau de l'ADIPH.

Le report de trésorerie d'un déficit de 9368 € sur l'exercice 2007 a été accepté.

La trésorerie de l'ADIPH dispose de 2 ans de réserve pour le paiement des coûts engendrés par le poste de Directeur technique.

Le nom de domaine "adiph.org" n'entraîne pas de paiement supplémentaire car il est inclus dans le coût de l'hébergement DNS.

Les frais d'affranchissement et routage ont représenté 1600 € en 2006 et seront éliminés en 2008 du fait de la dématérialisation des reçus de cotisation (Cf. supra). Pour 2007, les frais de routage sont éliminés car il sera effectué par les membres du bureau de l'ADIPH immédiatement après la clôture de cette Assemblée Générale.

Quitus a été donné à Marie-Caroline Husson pour l'exercice 2006. Il s'agissait de son dernier bilan financier pour l'ADIPH puisqu'elle a cédé la fonction à Vincent Gicquel qui a récemment reçu le chéquier du compte bancaire de l'ADIPH.

La décision de conserver le cabinet comptable RABOURDIN a également été actée.

[Prochaine réunion du CA](#)

Il n'a pas été décidé d'une date précise. Les mesures prises à l'issue de cette AG seront évaluées après une période d'application.

Fait à Marseille le 24/05/07 – Albert Darque et Anne Bianchi, Secrétariat de l'ADIPH.

PS : Un grand merci à Marie Claude Bongrand pour avoir accueilli l'AG chez elle, et s'être occupée de toute la logistique : déjeuner, goûter, apéritifs, hébergement, etc. (elle n'a malheureusement rien pu faire pour la victoire de l'OM en finale de la Coupe de France de football)